



DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

L'inscription des personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, personnes adultes handicapées), domiciliées sur la commune de Saint-Vincent-de-Tyrosse est souhaitable afin de leur apporter conseils et assistance en cas d'évènements exceptionnels (canicule, grand froid, état de crise...).

Vous pouvez pour vous-même ou pour un proche procéder à une inscription confidentielle en retournant ce questionnaire ou en téléphonant au :

Pôle Social Tyrossais - CCAS

Espace Grand Tourren, allée des Magnolias

40 230 SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Mél : catherine.arrangois@tyrosseville.com

Tél : 05 58 77 77 41

PERSONNE CONCERNÉE

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse précise :

.....

Tél. fixe : Tél. Portable :

Situation de famille : seul.e En couple

Enfant.s : oui non

Si oui : à proximité (préciser la commune) : éloigné.s

Si oui, apport(ent)-il(s) de l'aide (courses...) :

A quelle fréquence :

Téléphone(nt)-il(s) ? oui (Si oui, à quelle fréquence :) non

Difficultés particulières liées à :

L'isolement l'habitat le déplacement autres (précisez) :

Médecin Traitant : Tél. :

Déclare bénéficiaire de l'intervention

d'un service d'aide à domicile

Intitulé du service :

d'un service de soins infirmiers à domicile

Intitulé du service :

d'un autre service (kiné, portage de repas...)

Intitulé du service :

FRÉQUENCE DE PASSAGE DE CES SERVICES DURANT LA CRISE :

.....
.....

PERSONNE A PRÉVENIR SI NÉCESSAIRE

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. : Lien de parenté :

DEMANDE REMPLIE PAR

L'intéressé.e Autre (précisez) :

Fait à Saint-Vincent-de-Tyrosse, le

Signature :

Les éléments d'information communiqués ont pour seul objet le Plan d'Urgence. Ils restent confidentiels.

Pour remplir ses obligations légales et ses missions de service public, la commune collecte et traite diverses données sur ses administrés, et les conserve en tant que de besoin et dans le respect de la réglementation en matière de prescription.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité auprès de M. le Maire, responsable du traitement pour la Mairie de St-Vincent de Tyrosse, sur place ou par écrit en s'adressant à **M. le Maire – MAIRIE – 24 avenue Nationale – 40230 ST-VINCENT-DE-TYROSSE**, muni.e d'une pièce d'identité, conformément à l'article 12 du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Le Délégué à la Protection des Données personnelles est l'Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPI, 175, place de la Caserne Bosquet BP 30069 - 40002 MONT-DE-MARSAN CEDEX), que vous pouvez contacter pour tout renseignement supplémentaire.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.